

Une rentrée comme tant d'autres ?

Poser la question est y répondre. La rentrée 2016-2017 se place dans un contexte très particulier... Dernière rentrée du gouvernement actuel, mais rentrée sous le joug des réformes combattues et imposées à coup de 49-3 législatif ou 49-3 du dialogue dit social, de refus de négocier, de refus de discuter, de refus d'écouter les agents.

Salaires et carrières, manque de personnel et de moyens, toujours plus de missions, réforme territoriale, les conditions de la rentrée ne font que confirmer l'accentuation de toute la politique de destruction des services publics de l'Etat.

Pour FO, toutes ces mesures s'opposent aux attentes et aux exigences des personnels. Elles sont la déclinaison des mesures d'austérité et une remise en cause des garanties collectives qui nous protègent.

La mobilisation contre la loi Travail qui n'a jamais faibli est l'expression de la clairvoyance des salariés, du privé comme du public, quant aux attaques dont ils sont victimes.

C'est pour toutes ces raisons que le SPASEEN-FO appelle à participer à la mobilisation interprofessionnelle contre la loi Travail le 15 septembre 2016.

Les revendications, tant qu'elles demeurent, doivent être satisfaites !

❖ Salaires :

+0,6%... Le dégel du point d'indice que chacun a pu constater sur son traitement de juillet est une gifle pour les agents de toutes catégories... Des miettes alors que le coût de la vie augmente continuellement.

Ce rattrapage peau de chagrin ne compense aucunement le gel des traitements que tous ont subi depuis 2010. C'est une aumône... C'est la paupérisation généralisée.

En parallèle, les effets du RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel) se font sentir concrètement, principalement pour les collègues changeant au 01/09 de poste ou de catégorie. FO l'a dit et redit : le RIFSEEP, c'est l'accentuation de toute la politique d'individualisation mise en place ces dernières années.

C'est l'individualisation des salaires.

C'est la remise en cause de l'ensemble des garanties statutaires individuelles et collectives des agents.

C'est favoriser les déqualifications de postes : un agent pourra exercer des fonctions d'un corps supérieur sans en avoir le salaire indiciaire.

Pour FO, c'est donc bien une revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice à minima à la hauteur des pertes subies depuis 2010 qui est nécessaire.

C'est une vraie revalorisation des grilles qui est indispensable, synonyme d'une vraie progression du pouvoir d'achat, avec des reclassements qui ne soient pas au rabais... alors que les promotions se résument souvent par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade. Or, la mise en musique de l'accord AFP-PPCR (Avenir de la Fonction publique - Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), imposé par le Premier ministre par un véritable 49-3 du dialogue social, puisque rejeté par la majorité des syndicats (FO-CGT, Solidaires), ne répond pas aux attentes des agents.

Le SPASEEN-FO l'a dit, calculs à l'appui : les agents seront les perdants à moyen et long termes de la mise en application des nouvelles grilles, des mesures de reclassements et du rallongement des carrières.

Enfin, le protocole impose des fusions de corps, une inter ministérialité à marche forcée.

Pour FO, salaires et carrières sont la question centrale pour tous les agents.

❖ Contractuels

FO a fortement pesé dans les discussions de la mise en place du prolongement du protocole Sauvadet. Ses représentants ont fait le bilan du Sauvadet 1 démontrant son indigence. Pour FO, prolonger le Sauvadet en conservant les mêmes conditions exigées des candidats est inacceptable. Aux mêmes causes les mêmes effets !

FO a insisté sur la situation des contractuels en indiquant qu'aucune revalorisation des indices de rémunérations de ces collègues n'a été annoncée, alors que certains sont rémunérés au même indice depuis plusieurs années.

Pour FO, c'est un plan de titularisation massif qui doit être à l'ordre du jour ! C'est la revalorisation des indices de rémunérations ! C'est le recrutement sous statut qui doit être la solution.

❖ Réforme territoriale

Cette rentrée est la première rentrée dans le cadre de la réforme territoriale.

FO a fortement pesé pour le maintien de toutes les académies. Toutefois, la fusion et la mutualisation des services avancent à pas de loup.

C'est l'Etat régional qui se met en place. Et en corollaire, la remise en question des structures administratives actuelles, rectorats et DSDEN et de l'implantation des établissements.

Beaucoup de questions restent en suspens :

- transfert potentiel d'une partie des missions des rectorats vers un rectorat régional, en lien direct avec les présidents de région et les préfets de région, et mobilité forcée pour les agents ?
- Réorganisations des services académiques ?
- Cartes de formation « rationalisées » dans le cadre du nouvel échelon régional, entraînant potentiellement des fermetures de lycées ?

FO réaffirme ses positions et revendique le maintien de tous les services, de toutes les missions et de tous les personnels.

C'est dans ces conditions que FO réaffirme ses revendications :

- Une réelle revalorisation des rémunérations par l'augmentation immédiate de 8% du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous.
- L'abandon des mesures PPCR et l'ouverture de discussions sur les salaires et les carrières.
- L'abandon de toute forme d'individualisation de carrière et de salaires. Non au RIFSEEP. Accès au coefficient 8 pour tous les régimes indemnitaires.
- Maintien et respect du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers nationaux.
- Abandon de toutes les politiques d'austérité !
- Refus de toute Education régionalisée ou territorialisée. Refus de tout service inter académique régional.
- Le maintien de tous les services et de tous les établissements, de toutes les missions et de tous les personnels.
- Le réemploi de tous les personnels précaires et un vrai plan de titularisation des agents non-titulaires sur emploi statutaire.
- Abrogation de la loi Travail !

Syndiquez-vous!

Adhérer est un droit. C'est le droit de chaque salarié.

Adhérer à FORCE OUVRIERE, c'est adhérer à l'indépendance syndicale.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1^e force syndicale dans la Fonction publique d'Etat. Au cours des derniers scrutins d'octobre 2014, les personnels se sont reconnus dans les valeurs que porte Force ouvrière et ont exprimé leur confiance.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO**, c'est adhérer à un syndicat force de revendications !

Seul ou isolé, on n'est rien ...

...Syndiqué on peut gagner!

Rejoignez FORCE OUVRIERE !